



ADDITIF ORGANISATION N° 1

Portant sur l'article 3.1.10. du règlement particulier moderne di Balagna 2022.

3.1.10. Le nombre des engagés est fixé à **180** voitures maximum toutes catégories confondues (Modernes, VHC, VHRS et VMRS)
Les demandes d'engagement seront enregistrées chronologiquement jusqu'au plafond de 180.

Le comité d'organisation

